

L'agriculture Bio-Dynamique

Les fondements de l'agriculture bio-dynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Se basant sur une profonde compréhension des lois du vivant, cette agriculture ouvre des perspectives pour une réconciliation de l'homme avec la nature.

Dans une ferme bio-dynamique, on recherche l'harmonie entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages. Le domaine bio-dynamique forme une *individualité* qui doit tendre vers l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrage, engrais, semences, etc.) et la consommation d'énergie.

L'agriculture bio-dynamique se donne pour but de :

- régénérer les paysages,
- préserver et accroître la fertilité des sols,
- produire une alimentation saine et capable de fortifier les organismes humains,
- favoriser les relations entre producteurs et consommateurs.

Ces objectifs peuvent être obtenus grâce à la mise en oeuvre de procédés thérapeutiques (préparations bio-dynamiques) et au respect des lois de la nature et des rythmes cosmiques.

En partenariat avec :



Le lieu
chez Michel Leclaire
7 rue du Moulin
10190 MESSON

Accès :

Messon se situe au bord de l'autoroute A5, à 20 min à l'ouest de Troyes.

Depuis l'autoroute : sortie 20

Depuis Troyes : direction Sens, D660

Traverser le village la Grange-au-Rez, faire 2 km puis prendre à gauche, direction Messon.

Dans Messon, prendre à gauche la rue de l'église, puis la 1ère route à droite, rue du Moulin.

Aller au bout de l'impasse, c'est la dernière maison.

Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

FORMATION PROFESSIONNELLE

Agriculture bio-dynamique : bases et pratique



A Messon dans l'AUBE

4 journées de formation
les 13 et 14 février 2012 et
les 12 et 13 mars 2012

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

Pôle Formation

5 place de la Gare 68000 Colmar

www.bio-dynamie.org

N° agrément formation professionnelle : 42680121868

Pour tout renseignement complémentaire
sur les formations professionnelles:

Contact : Soazig CORNU

Tél. : 03 89 24 37 01 Fax : 03 89 24 27 41

ou sabd@bio-dynamie.org

Agriculture bio-dynamique : bases et pratique

4 journées de formation
les 13 et 14 février et les 12 et 13 mars 2012



Objectifs

Identifier et comprendre les concepts de base de l'approche et de la méthode bio-dynamique

Connaître les techniques spécifiques et aborder leur mise en pratique

Le programme

1ère journée : lundi 13 février (9h30-17h30) Approche méthodologique de la bio-dynamie

- Histoire de l'agriculture bio-dynamique
- Principes fondamentaux spécifiques
- Une autre approche du vivant
- Conception des règnes de la nature
- Notion d'individualité agricole, relations et équilibres dans l'écosystème

2ème journée : mardi 14 février (9h-17h30) Des bases à la pratique

- Préparations bio-dynamiques pour les cultures et les composts
- Qualité de l'eau, dynamisations, pulvérisations
- Eléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires
- Utilisation et respect des rythmes

Mise en pratique (dynamisation d'un compost, brassage d'une préparation)



3ème journée : lundi 12 mars (9h30-17h30) La bio-dynamie appliquée aux cultures

- Agronomie : rotations, façons culturales
- Fertilisation et travail du sol
- Raisonnement de la protection phytosanitaire
- Aménagements paysagers et biodiversité
- Gestion de la fumure
- Gestion des adventices, parasites, maladies

4ème journée : mardi 13 mars (9h-17h30) Approche d'un thème spécifique

Apports spécifiques et approfondissement : itinéraires techniques, application des préparations etc. en réponse aux demandes des participants.

Visite du domaine agricole

Les intervenants

Florian Bassini, ingénieur en agriculture, formateur en agriculture bio-dynamique, maraîcher et éleveur.

Dominique Massenet, ingénieur agronome, formateur en bio-dynamie et agronomie.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de participants.

Votre bulletin est à retourner avant le 30/01/12 à :
MABD - Pôle Formation - 5 place de la Gare - 68000 Colmar
Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement (formation) libellé à l'ordre du MABD.

Formation agriculture bio-dynamique : bases et pratique

Bulletin d'inscription AUBE

Sous réserve de financement de la formation par VIVEA, les tarifs pour les 4 journées de formation sont :

- 0 €** pour les agricultrices, agriculteurs, conjoint(e)s collaborateurs, cotisant(e)s solidaires à jour de leur cotisation VIVEA
Date de naissance :/...../ 19.....

La formation est prise en charge par les fonds VIVEA et FEADER. Pour valider votre inscription, joindre un **chèque de caution d'un montant de 120 €** (30 €/j) à l'ordre du MABD. Ce chèque vous sera restitué à la fin de la formation si vous êtes présent sur toute la durée de la session et finançable par le VIVEA.

- Je joins une attestation MSA justifiant mon éligibilité au VIVEA
- 140 €** (35 €/j) pour les personnes en cours d'installation
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation
- 280 €** (70 €/j) pour les salarié(e)s agricoles et personnes prises en charge au titre de la formation professionnelle, techniciens, conseillers et autres. Et pour tous les stagiaires en cas de non financement des formations par VIVEA.
Demande individuelle à faire à votre FAFSEA ou fond de formation pour une **prise en charge partielle ou totale des frais de formation**. Devis fournis sur demande.

- 20 €** Adhésion 2012 annuelle obligatoire (sauf si vous êtes déjà adhérent au MABD en 2012)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

Hébergement proposé dans un gîte proche :

- Je réserve la nuit du 13 février 2012
 - Je réserve la nuit du 12 mars 2012
- Le tarif pour le logement sera communiqué ultérieurement aux personnes qui s'inscrivent, il sera fonction du nombre de personnes. Le règlement pour l'hébergement s'effectuera le jour de la formation.

Repas du midi (comprenant les pauses dans la matinée et l'après midi) proposé par Michel Leclaire. Je réserve :

- repas du midi : 15 € / repas
- entourer les repas : 13/02 - 14/02 -- 12/03 - 13/03
Réservations nécessaires auprès du MABD (chèques de réservation à l'ordre du MABD)